

Repos de sécurité en Ile de France

Présentation du groupe des internes de la CME



Matériel et méthodes

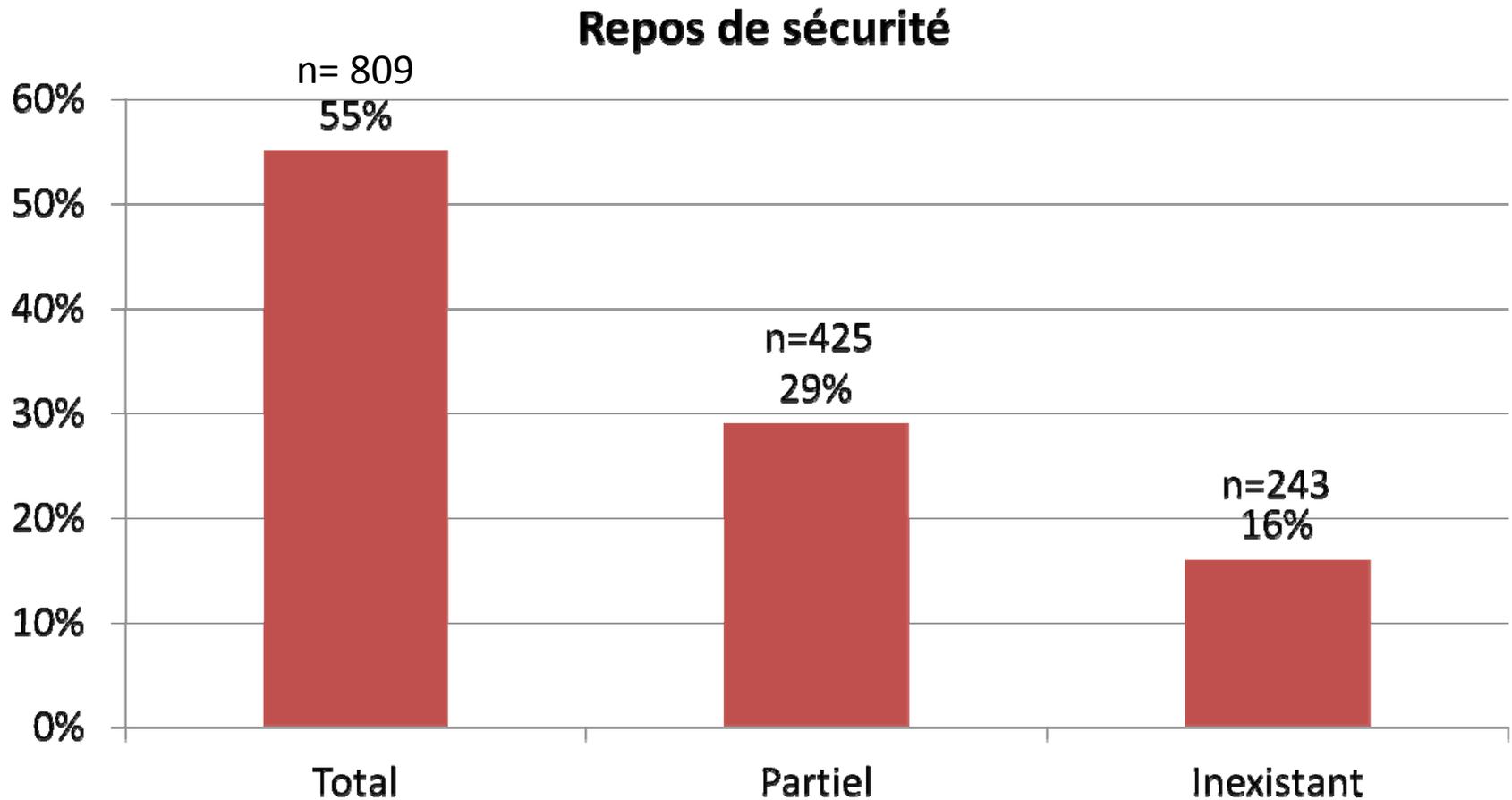
- Questionnaire en ligne sur le site du syndicat des internes des hôpitaux de Paris (<http://www.sihp.fr>)
- Disponible de Mai à septembre 2011
- 45 Questions au maximum avec des questions conditionnelles
- Seuls les questionnaires complets ont été pris en compte
- **Objectif principal : évaluer l'application du repos de sécurité en 2011**
- Objectif secondaire: comprendre les causes de la non application du repos de sécurité. Evaluer les conséquences de ce non-respect.

Résultat: caractéristiques de la population (3)

N=787

Spécialité	Distribution observée	Distribution théorique	
Anesthésie & réanimation	81	208	p=.36
Pédiatrie	77	176	
Spécialité Médicale	300	744	
Gynécologie & obstétrique	50	150	
Spécialités chirurgicales	183	445	
Psychiatrie	62	187	
Biologie médicale	10	39	
Médecine du travail	16	59	
Gynécologie Médicale	8	21	

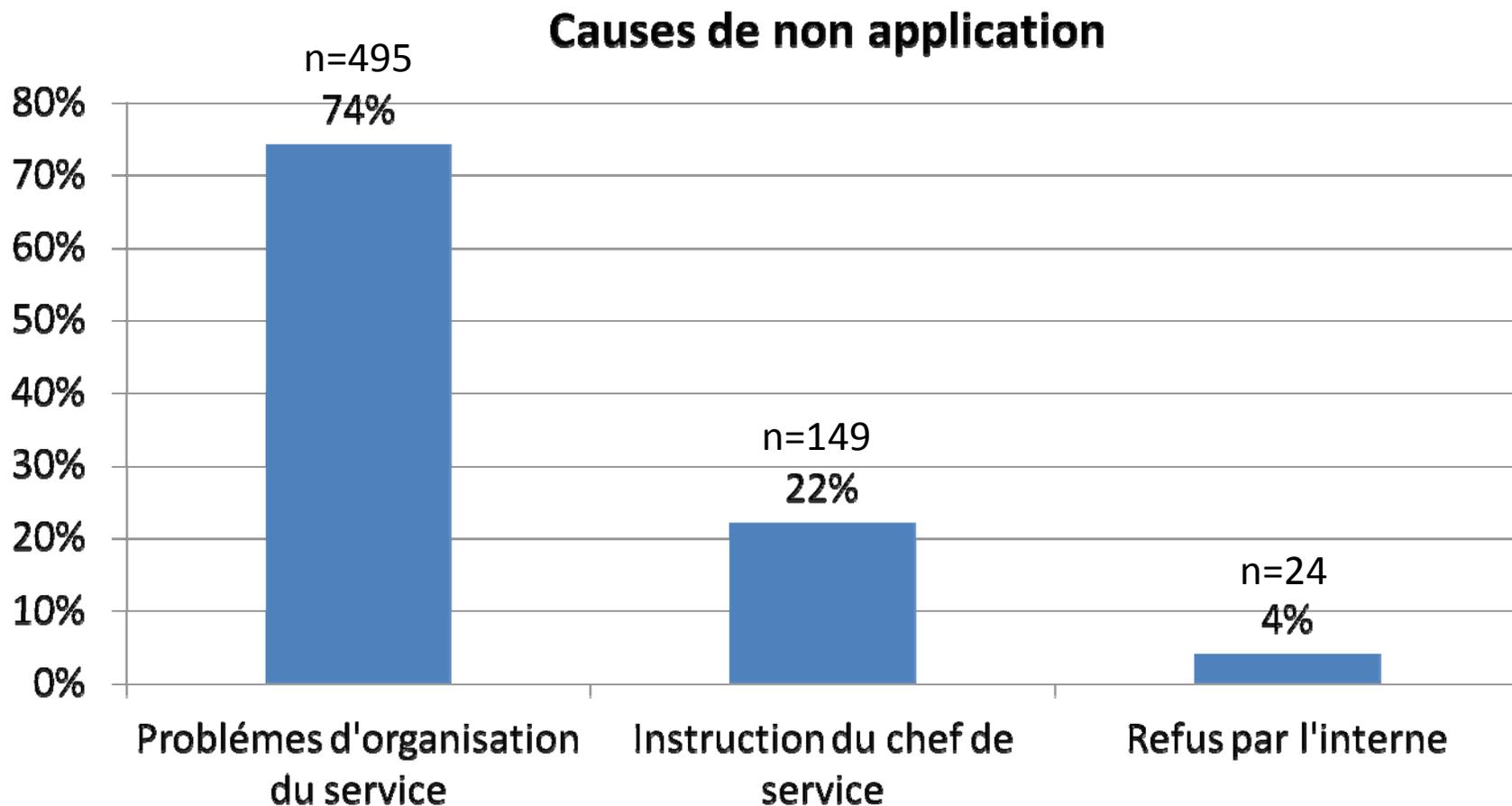
Résultats: application du repos de sécurité



Résultats application du repos de sécurité

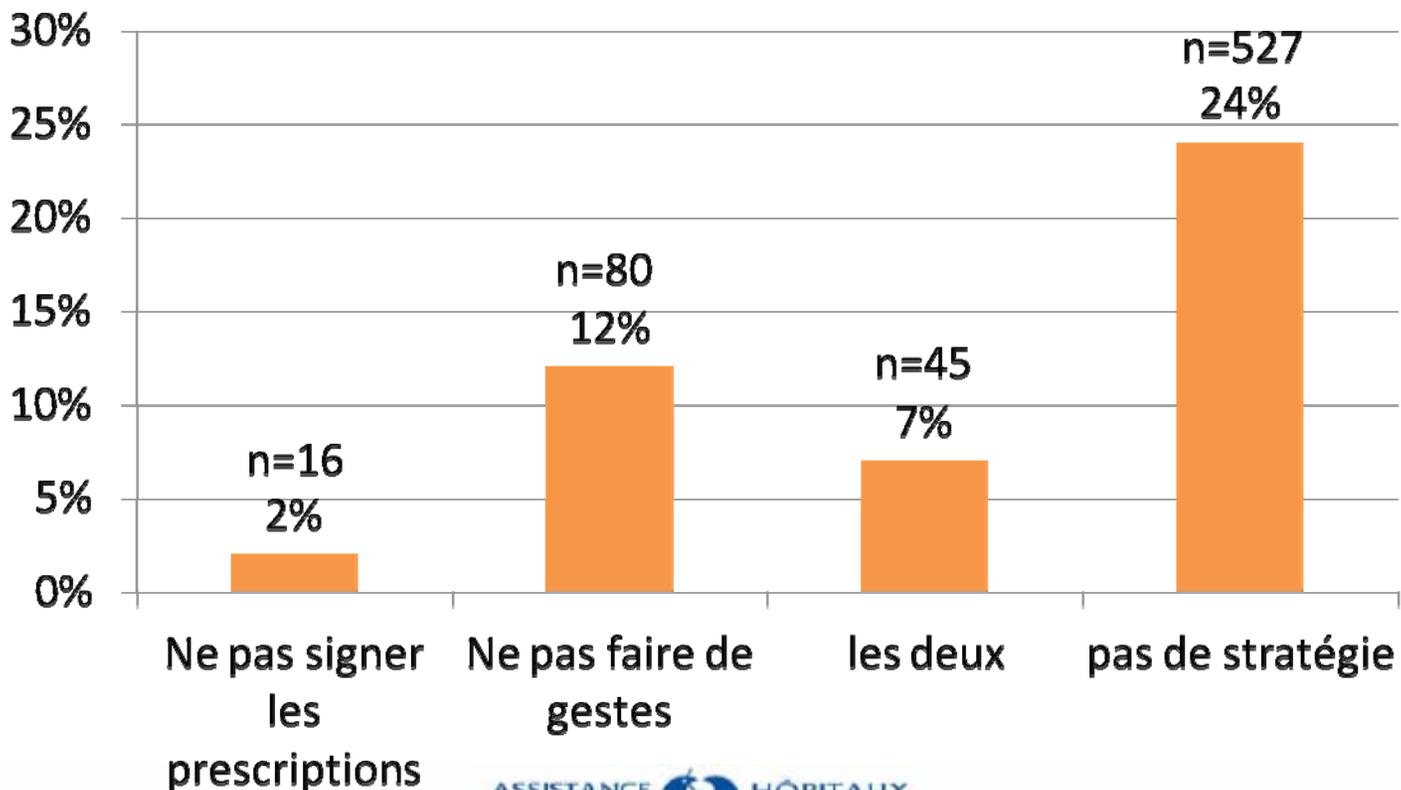
	Total		Partiel		inexistant		
	n	%	N	%	n	%	
Anesthésie & réanimation	130	83.3	26	16.7	0	0	p<10 ⁻⁴
Pédiatrie	125	83.3	24	16.0	1	0.7	
Spécialité Médicale	341	61.1	172	30.8	45	8.1	
Gynécologie & obstétrique	37	38.5	45	46.9	14	14.6	
Spécialités chirurgicales	68	19.1	128	36.1	159	44.8	
Psychiatrie	63	58.9	24	22.4	20	18.7	
Biologie médicale	16	88.9	0	0	2	11.1	
Médecine du travail	16	72.7	4	18.2	2	9.1	
Gynécologie Médicale	13	86.7	2	13.3	0	0	

Résultats: causes de la non application



Résultats: Stratégies d'évitement

Stratégie pour limiter les risques en lendemain de garde



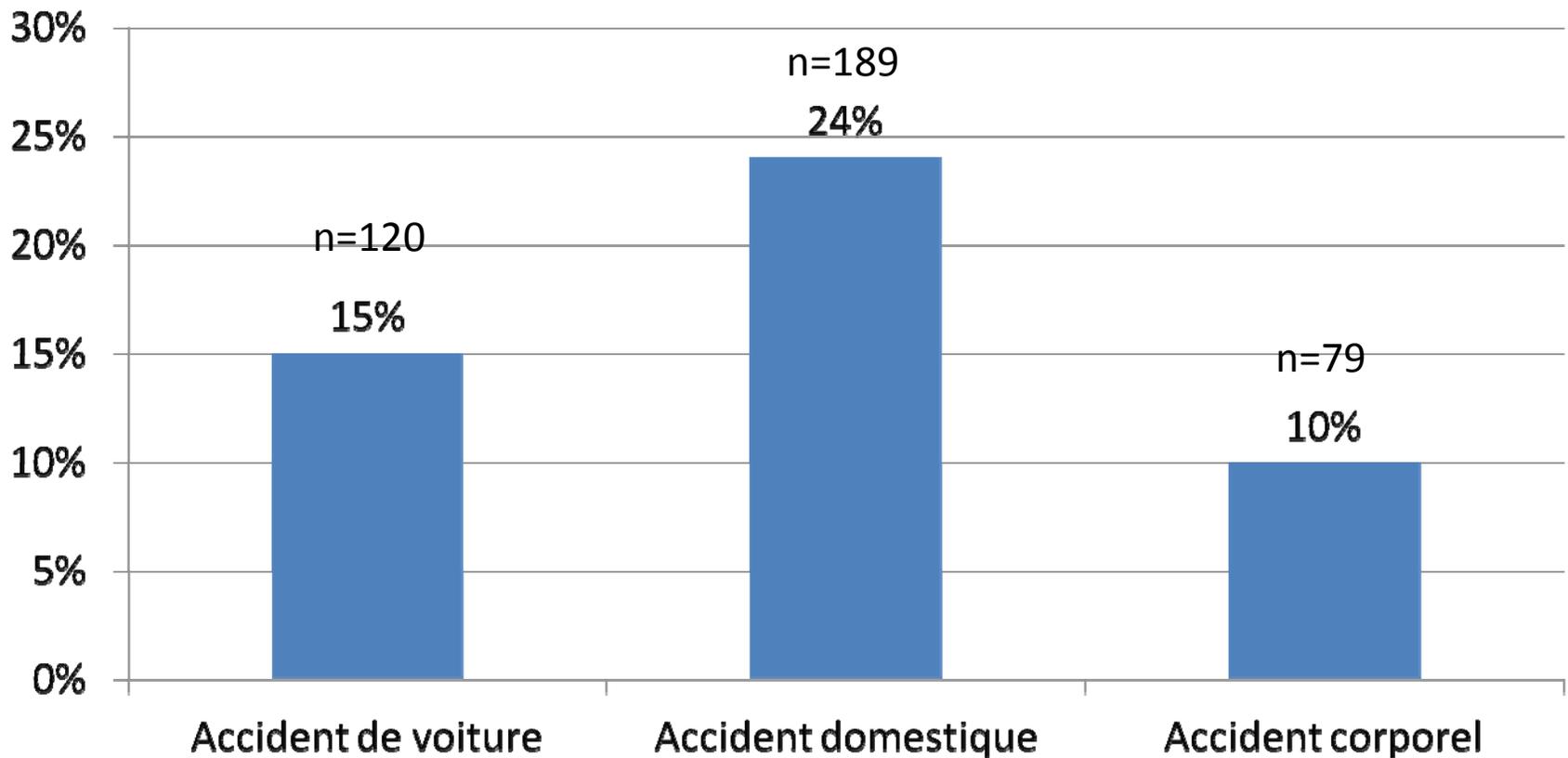
Résultats: Erreurs médicales en lendemain de garde

- **286 internes (36%)** déclarent avoir déjà fait une erreur de diagnostic ou opératoire.
- Ces erreurs ont eu des conséquences pour:

Conséquence pour:	certaine		incertaine		Pas de conséquence	
	n	%	n	%	n	%
Patient	36	13	93	32	157	55
interne	54	19	45	16	187	65
Hôpital	8	3	37	13	241	84

Résultats: Accidents en lendemain de garde

Accidents en lendemain de garde



Résultats: Définition du repos de sécurité

2 - Repos de sécurité

L'internaire bénéficie d'un repos de sécurité conformément aux dispositions de l'article R. 6153-2 du code de la santé publique *l'internaire bénéficie d'un repos de sécurité à l'issue de chaque garde de nuit. Le temps consacré au repos de sécurité ne peut donner lieu à l'accomplissement des obligations de service hospitalières, ambulatoires ou universitaires.*

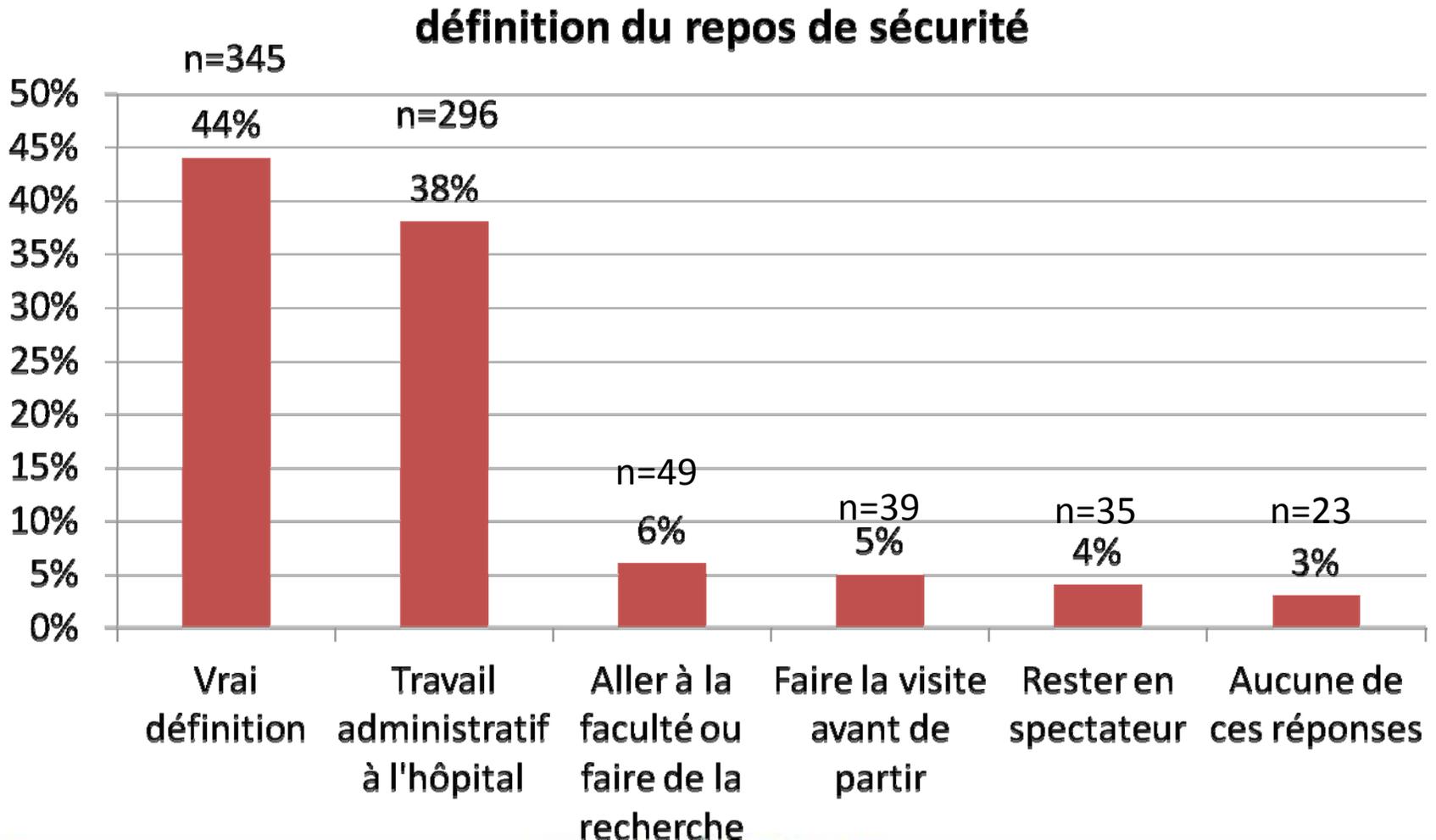
De même, l'arrêté du 10 septembre 2002 précité prévoit le repos de sécurité d'une durée de 11 heures, avec interruption totale de toute activité hospitalière, immédiatement après chaque garde de nuit.

Le temps consacré au repos de sécurité n'est pas décompté dans les obligations de service hospitalières et universitaires.

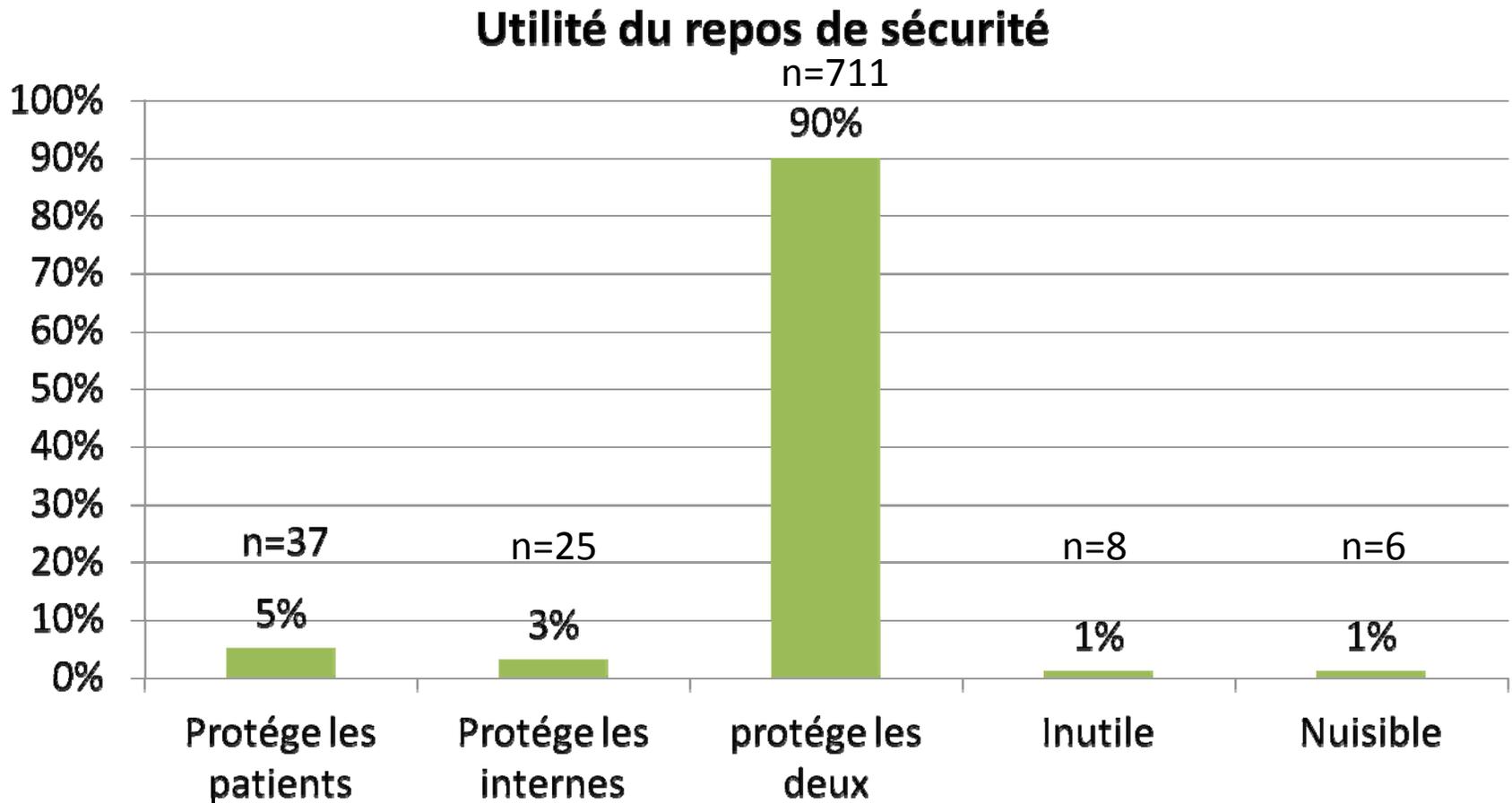
Il est indispensable que ce repos de sécurité soit respecté tant pour les internes que pour les patients.

Circulaire DGOS/RH4/2012/337 du 10 septembre 2012

Résultats: Définition du repos de sécurité



Résultats: Utilité du repos de sécurité



Discussion

- Quelles conclusions?
- Limites:
 - Biais: Effet volontaire
 - Gestion des réponses multiples
 - Notre population est-elle comparable à la population des internes?
 - Y-t-il une surreprésentation des internes n'ayant pas de repos de sécurité?
 - Cause de l'absence des généralistes
- Conclusion de la Réunion du Groupe de Travail sur l'Application du repos de sécurité pour les Internes des Spécialités Chirurgicales du 13/04/12

Remerciement

- **Sous commission Temps et effectifs médicaux**

Th. Bégué(Pdt)	G. Orliaguet
S. Crozier (VP)	C. Dauzac
Ph. Grenier	J. Assouad
P. Carli	M. Dru
D. Valeyre	N. Dantchev
O. Henry	M.C. Vacher-Lavenu
J.Y. Artigou	J.C. Petit
C. Richard	P. Gaussem
B. Carbonne	A. Rouvel-Talleg
B. Gogly	G. Benoît
A. Buisine	

- **Groupe de la CME dédié à l'internat**

Pr Jean-Yves ARTIGOU
Pr Bruno CARBONNE
Pr Philippe ARNAUD
Pr Pascale GAUSSEM
Pr Jean-Luc DUMAS
Pr Thierry CHINET
Pr Judith LANDMAN-PARKER
Pr Philippe HARDY
Pr Olivier HÉLÉNON, Necker
Pr Alain CRÉANGE
Pr Bahram BODAGHI
M. Fabien LE BRAS
M. Jérôme VARENNE
M. Jean-François HUON
Mme Marie-Jo DÉAL
Mme Majda ELKHERBA

Remerciement

BUREAU DU SIHP

Guillaume DEDET (Président)
Benjamin Glen CHOUSTERMAN (Secrétaire Général)
Paul BERVEILLER (Vice président)
Florence DE ROHAN CHABOT (Trésorière)
Julien LENGLET (Vice président)



NOS SECRÉTAIRES

Chantal HUET
Anne Marie LABRO

COMITE DE L'INTERNAT

Marie PARIES
Adrien KERKACHE
Matthieu PEYCELON
Yann SUHAN SENOVA
Nicolas NOEL
Manuel RODRIGUES
Guillaume DEDET
Aurélie PISON
Daphné TROME
Augustin LECLERC
Paër-Selim ABBACK
Matthieu FERRAND

COLLEGE DES SPECIALITES

Guillaume MORCRETTE	Nina JEHANNO
Franck VERDONK	Angélique BROTIER
Xavier POLLET-VILLARD	Olivier AUBERT
Adrien PASTEUR ROUSSEAU	Yann-Sühan SENOVA
Frédéric SEBAG	Louise-Laure MARIANI
Matthieu FARON	Manuel RODRIGUES
Matthieu PEYCELON	Benoit ROUSSEAU
Emilie SCHWOB	Pierre-Raphaël ROTHSCHILD
Mathieu FERRAND	Emmanuelle MOTTE
Maxime RAUX	Benoit ROUSSEAU
Julie DELYON	Justine FRIJA
Ouidad ZEHOU	Soufiane CARDE
Marine CAMUS	Florence DE ROHAN CHABOT
Cindy NEUZILLET	Augustin LECLER
Valérie SCARABIN	Nadya PYATIGORSKAYA
Paul BERVEILLER	Valentine MARTIN
Alexandre MOREL	Christelle NGUYEN
Alice WOLFROMM	Charles BURDET
Benjamin DAHAN	Sarah DROUIN
Alice GORVEL	
Marie-Dominique LE MERRER	
Liem Binh LUONG NGUYEN	
Charlotte GORGIARD	